



Commune de Vully-les-Lacs

Rapport de gestion 2017 de la Municipalité

Salavaux, mars 2018

Pour établir ce rapport, chaque Municipal, a dressé la synthèse de son dicastère.

**Dicastère : Administration générale et ressources humaines. Développement territorial, police des constructions. Transport,
Syndic : M. Blaise Clerc**

Ce rapport confirme la bonne marche de notre commune.

L'esprit d'équipe prédomine toujours au sein du collège municipal et l'ambiance est bonne et relève d'une certaine constance. Les débats restent cordiaux, les discussions sont franches et parfois passionnées.

Administration générale :

- Pour la 2^{ème} année consécutive, les entretiens professionnels intermédiaires et de fin d'année ont confirmé la nécessité de professionnaliser encore plus notre administration. La gestion active des ressources humaines et la recherche de nouveaux collaborateurs s'inscrivent dans l'optique d'amélioration des compétences et des performances ; ceci pour une réelle plus-value au bénéfice de la population.
- Les évaluations de l'ensemble du personnel administratif, dans le cadre des cahiers des charges et des objectifs, ont permis de recadrer et de recentrer certaines activités en lien avec des compétences acquises ou à acquérir (formation continue exigée).
- Comme l'an dernier, il faut relever le travail conséquent de la responsable des ressources humaines, Mme Sylvie Baumann. La mise en place du système électronique du relevé des heures (en conformité avec la loi sur le travail) en est un des exemples marquants, avec son cortège de modifications de la directive interne en matière d'heures de présence et de travail, d'heures supplémentaires, de congés et autres vacances. A relever également son travail préparatoire dans l'objectif de l'engagement de 2 apprentis en 2018.
- De par l'évolution de notre commune et du travail administratif toujours plus exigeant, des solutions sont en cours de réflexion (réaffectation d'anciens bâtiments, engagement de nouveaux collaborateurs à temps plein), afin d'améliorer et d'accomplir avec qualité et compétence les diverses tâches dévolues à une administration communale. La suggestion de la commission de gestion dans son rapport de juin 2017, de maintenir des postes à 50% reste compliquée. D'abord, elle requiert plus de place, qui n'est pas disponible dans les locaux actuels de l'administration centrale. Ensuite elle complique inutilement la gestion du personnel.
- Il y a eu 2 départs à la retraite (Mme Elisabeth Jeckelmann et M. Daniel Haehni), remplacés par 2 nouveaux engagements (Mme Isabelle Marchand et M. Steve Vonlanthen). A noter que depuis 2017, la connaissance de la langue allemande (même si elle n'est pas officielle pour le canton de Vaud), représente un critère pour l'engagement de collaborateurs communaux.
- Une démission difficile à l'office du tourisme (Mme Patricia Claude), qui nous a valu un recours au Prud'hommes où nous avons obtenu gain de cause sur les éléments essentiels. La nouvelle collaboratrice de l'office du tourisme (Mme Nathalie Wuillemin), nous donne entière satisfaction par son dynamisme et son engagement.

Service technique :

- Dans le cadre du dicastère du Syndic, M. Claude Amiet traite un nombre de dossiers équivalents aux années précédentes. Les effets induits de la LATC et les prévisions annoncées (commune, canton, presse) explique cela. Son engagement pour la Municipalité et ses mandataires, dans le cadre de la mise en zone réservée, est ici à relever et à saluer.
- L'engagement de Mme Isabelle Marchand donne toute satisfaction. Son taux à 100% permet enfin au service technique de ne pas avoir trop de retard dans le traitement des dossiers.

Voirie :

- L'équipe de la voirie, dirigée avec intelligence et compétence par M. Thierry Baechler, a cette année encore fourni de multiples prestations dans le cadre général du cahier des charges et des objectifs définis ensemble avec la Municipalité.
- Il y a eu peu ou pas de remarques sur l'entretien et la maintenance de nos infrastructures. L'ensemble des prestations sont toujours appréciées.
- Il faut aussi relever l'engagement de certains collaborateurs de la voirie en dehors des heures ouvrées, lors de remplacements au pied levé ou prévu à l'avance. Cela dénote d'un état d'esprit positif.

Locaux administratifs :

- Avec une évolution démographique constante et l'atteinte du 3'000^{ème} habitant en août 2017, l'engagement à termes (dans les 3 ans) de nouveaux collaborateurs pour renforcer l'équipe actuelle sera nécessaire. De ce fait, les locaux de l'administration sont exigus et parfois inadaptés (secrétariat communal, place d'apprentis, contrôle des habitants). La Municipalité salue le vœu du conseil communal d'avoir une salle de conseil et des salles de réunion, tel qu'il l'a exprimé à différentes reprises en 2017. La Municipalité s'est attelée à un projet, qui sera présenté probablement en 2018. Il n'en reste pas moins qu'une réflexion globale sur l'administration est engagée (ressources humaines et ressources matérielles), ceci afin de répondre toujours plus aux attentes et exigences de la population de Vully-les-Lacs.

Constructions :

- Mises à l'enquête :
 - o 54 enquêtes ; canton – commune
 - o 3 enquêtes complémentaires
 - o 29 enquêtes de minime importance
 - o 8 autorisations simples
 - o 22 autorisations panneaux solaires (selon nouvelle loi cantonale sur l'énergie)
 - o 6 dispenses d'enquête (autorisation de compétence communale)
 - o 11 enquêtes pour abattage d'arbres
 - o 3 enquêtes annulées (annulation ou abandon du dossier)
 - o 0 dossier refusé
 - o 3 enquêtes spéciales (ABV, DGE, publiques)
 - o 1 enquête préalable d'implantation refusée

137 dossiers traités, ce qui correspond à un dossier tous les 1.75 jours

A remarquer que le nombre d'enquêtes pour construction reste stable.

- Oppositions :
 - o Pour 19 dossiers, 33 oppositions privées reçues, sans tenir compte des recours
 - o Aucune opposition du SDT (canton)
 - o Pour 1 dossier, 1 opposition retirée
 - o Pour 11 dossiers, 22 oppositions levées par la Municipalité

33 oppositions reçues pour 19 dossiers, soit 1.7 opposition par dossier

- Recours et tribunal
 - o 3 recours déposés auprès de la Cour de Droit Administratif et Public (CDAP),
 - dossier n° 2017 – 036 – I
 - dossier n° 2017 – 057 – I
 - dossier n° 2017 – 098 – I
 - o 1 dossier jugé par la CDAP, dossier n° 2015 – 026 – E, gagné par la municipalité
 - o 1 dossier encore ouvert auprès de la CDAP n° 2017 – 098 – I
 - o 0 recours déposés et jugés auprès du Tribunal Fédéral

Sur les 4 dossiers déposés et jugés, 2 concernent un même citoyen de Vully-les-Lacs.

- Remarques :
 - o Pour 4 dossiers, 4 remarques reçues

Récapitulatif et conclusions :

Les motifs récurrents et systématiques des oppositions sont :

- o Perte de valeur du bien de l'opposant (vue, proximité, etc.)
- o Nombre important de logements prévus (densification) et insuffisance de places de parc
- o Désagréments de diverses natures (bruit, odeur, exploitation, arrachage d'arbres, etc.)
- o Hauteur de la construction (hauteur au faite et embouchature)
- o Murs et murs de soutènement, remblais

Développement territorial :

Zones réservées :

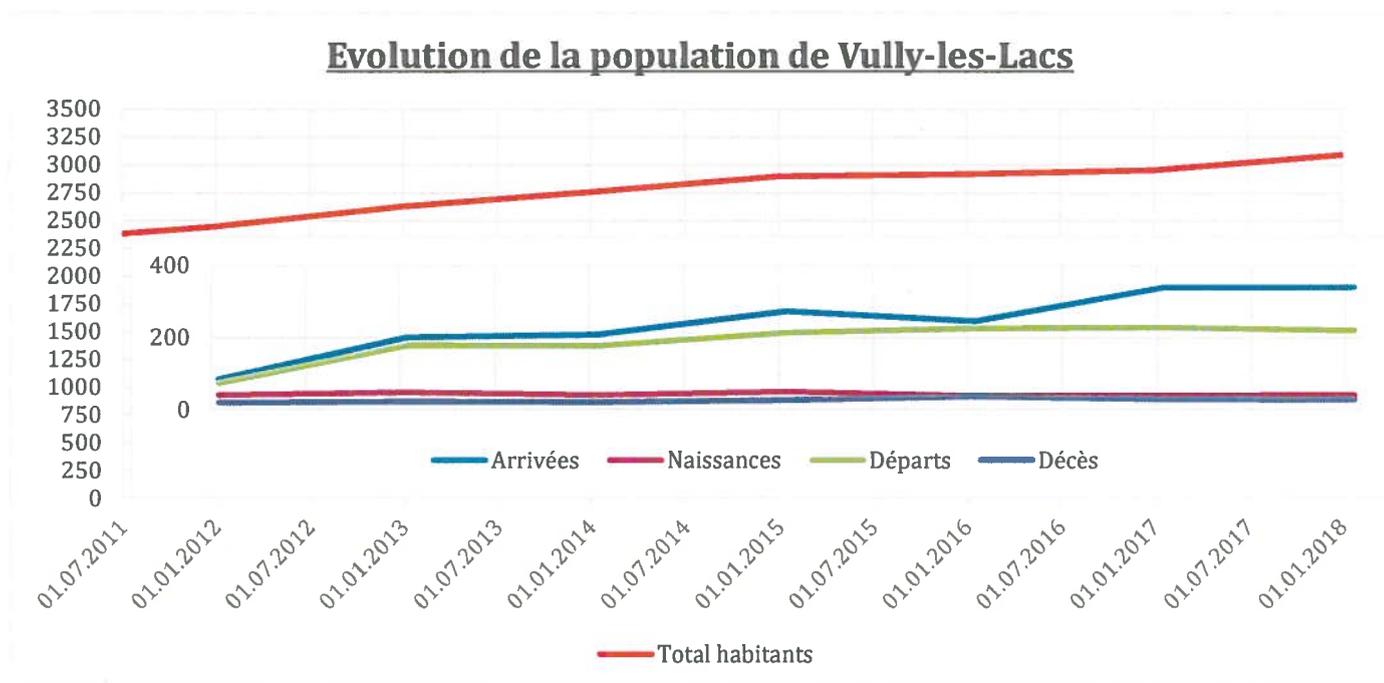
- En 2017, la Municipalité avec ses mandataires (urbaniste Team + et conseils de Me Thévenaz) ont préparé et soumis au Service du Développement territorial (SDT), un premier projet de plan d'affectation de zones réservées. Les 5 premiers mois ont vu des allers-retours auprès de ce service, avec comme objectif de maintenir l'entente acceptée en 2016 par le SDT et la Municipalité. La zone dite de Cotterd est restée le point de désaccord.
- Finalement le projet du plan d'affectation et son règlement (selon l'art. 46 OAT) ont été mis à l'enquête du 31 mai au 29 juin 2017
- La Municipalité a poursuivi ses discussions avec le SDT, concernant la zone de Cotterd. Fin octobre 2017, elle a obtenu de la part du service la possibilité de faire un amendement pour réintégrer cette zone dans le périmètre urbanisé, comme il avait toujours été question.
- A la fin de la mise à l'enquête, 69 oppositions sont parvenues à la municipalité. 10 opposants ont fait la demande d'être entendus dans une séance de conciliation au sens de l'art. 58 al. 1 de la LATC. Une délégation de la Municipalité et ses mandataires ont reçu les opposants les 19 septembre et 17 octobre 2017. 2 opposants ont retiré leurs oppositions, après avoir obtenu des réponses satisfaisantes et favorables.
- Les réponses aux opposants, ainsi que l'ensemble du dossier (préavis municipal, amendement, etc.) ont été finalisés fin novembre 2017. Le dossier complet a été transmis au bureau du Conseil début décembre 2017. Une commission ad hoc a la mission d'analyser le dossier et de fournir un préavis. Le dossier fera l'objet d'un conseil communal extraordinaire le 27 février 2018.

Projet de zone artisanale :

- Sur la recommandation exprimée par la commission de gestion dans son rapport de juin 2017 et dès le mois d'août, le Syndic a entrepris des démarches et des discussions avec les communes vaudoises de l'enclave et la commune fribourgeoise de St-Aubin.
- Sur la base des nouvelles dispositions de la LATC vaudoise, du plan directeur cantonal vaudois et du futur système de gestion des zones d'activités vaudois, il est ressorti rapidement que l'unique possibilité de créer une zone d'activité artisanale était de réfléchir à une solution intercommunale.
- Les syndicats des communes voisines ont conclu un accord de principe afin de vérifier la nature des besoins et des possibilités existantes, en corrélation avec leur projet de mises en réserve et de futurs plans généraux d'affectation. La suite de ces réflexions sera poursuivie en 2018.
- Pour la commune de Vully-les-Lacs, cette analyse des besoins a déjà été faite lors d'un questionnaire envoyé aux entreprises en janvier 2017. Il ressort un potentiel de 6 à 8 entreprises, avec un équivalent de 60 – 80 pleins temps.

Evolution démographique 2017

- L'évolution démographique de Vully-les-Lacs pour 2017 est de 137 nouveaux habitants soit une augmentation de 4.6 %, par rapport à 2016. L'augmentation de la population depuis la fusion s'élève à 711 habitants en 6 ½ ans soit une moyenne de 29.9 %, en hausse par rapport à 2016.



Transport :

- La fin de l'année 2017 a été importante aussi bien avec l'entrée en vigueur de l'horaire 2018 des transports publics que par la mise en fonction de la desserte CFF dans l'ensemble de la Broye et du Vully (Ligne Kersez – Payerne – Lausanne).
- Durant toute l'année 2017, la réalisation de ce double objectif a demandé de multiples réflexions et préparations par l'ensemble des communes concernées. Vully-les-Lacs n'est pas en reste, puisque c'est la modification de 2 lignes qui ont été envisagées et qui seront appliquées dès le 10 décembre 2017 (lignes CarPostal 20.531 et 20.535).
- Ces modifications apportent enfin la possibilité de liaisons bus avec la cadence à la demi-heure des CFF pour notre commune et le reste du Vully.
- Le bon fonctionnement de la gare routière de Salavaux Ecole est confirmé. 3 emplacements pour FreeMobile ont été aménagés. Il s'agit d'une solution de co-voiturage intercantonale Valdo-fribourgeoise pour l'ensemble de la Broye-Vully. 3 autres emplacements sont également disponibles à la hauteur des terrains de football de Villars-le-Grand.

Un peu de social

- Le dicastère des affaires sociales a été repris par mon collègue Michel Verdon. Je l'ai accompagné à tous les anniversaires des nonagénaires de la commune. De jolies rencontres !
- J'ai aussi organisé la course annuelle des aînés. Cette année, nous avons fait une excursion au Chalet de la Breguettaz pour le café du matin, poursuite de la journée et repas de midi au restaurant du Mont d'Orzeires. Visite du parc l'après-midi.

Plan canicule:

- Même démarche que les années précédentes.

Tourisme :

- En mars, coup de balai dans la zone plage de Salavaux et du bois le long de la Broye, avec la participation d'une classe d'école d'Avenches.
- **Office du Tourisme:**
 - o Engagement en avril d'une nouvelle collaboratrice après le départ de Mme Claude. 39 dossiers de candidature et engagement de Mme Nathalie Wuillemin de Montmagny dès le 1er avril.
 - o Séances régulières avec le responsable de l'Office du tourisme et sa collaboratrice. Echanges autour des objectifs, des projets, des événements...
 - o En 2017, nous avons réalisé la 1ère édition des fontaines pascales dans tout le Vully. Manifestation intéressante parce qu'elle anime une saison en dehors du gros boum de l'été.
- **Slow up:**

5 séances de comité à Morat. Coordination avec les sociétés locales et les privés pour l'organisation d'un stand. Gestion du matériel mis à disposition pour cette journée du slow up.
- **Participation à 10 séances** liées à la plage de Salavaux, la Grande Cariçaie et le TCS.

La plage des chevaux située à la limite avec la commune d'Avenches occasionne des problèmes de voisinage : le parking des vans et les crottins sur les chemins. Nous n'avons pas encore trouvé la bonne solution. D'une part, la plage est sur notre commune, les vans se parquent sur Avenches et le fond est propriété du canton! Certains beaux dimanches, nous pouvons voir jusqu'à 20 chevaux dans l'eau.
- **Les séances de la Grande Cariçaie**

Elles regroupent tous les acteurs ayant un intérêt dans ce grand marais. Les communes depuis Yverdon jusqu'à Cudrefin, un représentant des pêcheurs, des chasseurs, des offices du tourisme, des propriétaires de chalets, de Pro Natura, du Centre Nature de la Sauge et les surveillants de la Cariçaie. Elles ont pour objectifs de coordonner les événements touristiques, la gestion des problèmes que rencontrent les surveillants, les petites embarcations au mauvais endroits, les naturistes à Chabrey, les sangliers, le renouvellement des panneaux etc...
- **Abonnements CFF:**

Les cartes journalières sont toujours bien utilisées. C'est réjouissant! Le prix des deux abonnements revient à Fr. 28'000.00 et nous avons vendu des cartes pour Fr. 25'060.00.
En 2013: 79.16% de cartes vendues. En 2014: 76.28%. En 2015: 78.90 %. En 2016: 80.59 % et en 2017: 82.06 % de cartes vendues.
- **Abonnement de la LNM:**
 - o Coût de l'abonnement Fr. 3'564.00. Prix de la carte journalière Fr. 15.00.
 - o Vente des cartes pour Fr. 1'290.00.

Notre office du tourisme est installé dans le restaurant de l'Equinoxe. L'emplacement est le lieu idéal, sur le trajet des touristes. Cependant, les conditions de travail ne sont pas optimales et en collaboration avec le propriétaire, nous pourrions faire quelques aménagements vraiment nécessaires et rendre notre office du tourisme plus accueillant. C'est aussi une belle image à offrir aux touristes de passage et à ceux qui résident dans cette zone.

Affaires culturelles :

Cette année, le comité de la bibliothèque communale s'est réuni à 13 reprises en séances ordinaires. Il est à relever encore et toujours l'excellent travail des membres du comité : Mmes Nicole Arzrouni, présidente, Anne Anderson, Carole Gaillet, Caroline Pagé-Maurer, Nicole Fluri Wichoud, Annick Sipp et Marie Gendre. Ces deux dernières dames sont entrées au comité le 1er octobre dernier.

- **Les événements à la bibliothèque :**

- o **Le 28 janvier**
- o Les locaux de la bibliothèque ont accueilli l'inauguration et le lancement du site internet "murtenseevully-history.ch" proposé par l'Association de développement régional du lac de Morat et mis en place par Jean-Charles Lauper. La rencontre organisée à la bibliothèque a permis à un public bien différent, de découvrir ces magnifiques locaux.
- o **Le samedi 11 mars**
- o Participation de la bibliothèque au Samedi des bibliothèques. Une cinquantaine de personnes, principalement des enfants, ont rejoint la bibliothèque et suivi avec enthousiasme le programme prévu sur la thématique des "7 familles".
- o **Le 2 septembre**
- o La bibliothèque a fêté son 1er anniversaire. Divers jeux pour petits et grands et clown ont réjoui les participants durant la matinée avec un apéritif et un lâcher de ballons pour clôturer cet anniversaire.
- o **La nuit du conte le 11 novembre** a réuni un joli public petits et grands enfants, accompagnés de leurs parents. Merci à Carole Gaillet qui nous servait la soupe à la courge et du thé chaud. Tous les bénévoles bien fidèles sont vivement remerciés. Ils assurent les ouvertures de la bibliothèque 2 fois par semaine, le mercredi et le vendredi.
- o **Le festival de Chenevières-sur-Scène** est soutenu par la commune de Vully-les-Lacs. Ce fut la 17ème saison et plus de 2'500 personnes ont fait le déplacement pour ce festival. La majorité du public vient du canton de Fribourg, mais cette année, nous avons eu beaucoup de personnes de la Côte, de Genève et du canton de Neuchâtel.

Sociétés locales :

- 2 rencontres avec les comités des jeunes pour l'organisation du 1er août. Nous profitons de les remercier. L'édition 2017 fut une réussite!
- Durant cette année 2017, 11 participations à différents événements: Vernissage Centre Nature de la Sauge, centenaire de la fanfare de Cudrefin, giron des chanteurs à Salavaux, Jumelage de Blanot, Open Air à Morat, manifestation pour conserver la poste.
- Participation à 10 assemblées générales: Clair Vully, Marc Aurèle, ARBV, COREB, Bénévolat, ARL, Fête des vendanges Vully FR, Office du Tourisme Vaudois, Entente des Savoies.
- Séances diverses à l'extérieur (LAT, UCV, déchetterie, appartements protégés...)

Adduction d'eau :

- Au niveau de l'adduction d'eau, le plan de route et le plan directeur distribution d'eau PDDE ont débuté en 2017 pour le projet du réservoir de Charmontel et la mise aux normes du réseau communal avec entretien des sources et réservoirs. Il s'agit de répondre aux nouvelles exigences techniques et aux nouvelles dispositions légales. Un avant-projet a été présenté au service cantonal de consommation et des affaires vétérinaires SCAV. Ce projet devrait pouvoir être réalisé prochainement.
- En complément des sources communales, l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau des communes vaudoises et fribourgeoises de la Broye et du Vully ABV nous fournit l'essentiel de l'eau potable par le biais de ses stations de filtration à Portalban et à Cudrefin. Les communes membres et les tiers qui fournissent de l'eau à l'association ont l'obligation de procéder et d'entretenir les ouvrages et les installations qui répondent aux règles reconnues de la technique et de créer des zones de protection des sources et des captages conformément à la législation sur la protection des eaux. Avec ici aussi de grands travaux, notamment une nouvelle conduite de transport des Condémines à Cudrefin jusqu'au réservoir de l'Allou à Vallamand, des travaux à la station de pompage de Delley ainsi que l'agrandissement prévu du réservoir Sur le Mont à St-Aubin, sans compter les travaux de maintenance effectués pour la pérennité et le développement des infrastructures.

STEPS et micropolluants :

- Quelques améliorations sont en cours pour la STEP de Bellerive au Molard sur son système de pompage des boues avec l'installation de variateurs et au niveau du pont roulant en décantation.
- Les discussions au sein de la régionalisation de l'épuration Basse-Broye Vully ont été poursuivies en vue de la mise en œuvre du traitement des micropolluants. Le périmètre actuel comprend Avenches, Domdidier, Grolley, Misery, St-Aubin ainsi que le Vully. Les autres sujets traités sont l'élargissement du périmètre avec l'intégration de Chabrey, Cudrefin et Portalban suite au refus du canton de Neuchâtel, l'évaluation des sites potentiels et le dimensionnement pour la STEP régionale ainsi qu'une première esquisse des raccordements.
- Je tiens à mentionner que nous avons dorénavant un employé supplémentaire formé en tant qu'exploitant STEP.

Routes :

- Au niveau des routes, des revêtements phono-absorbants ont été posés à Guévaux et à Salavaux. Des travaux futurs sont à planifier pour la route d'Avenches à Salavaux et le pont sur la Broye. De plus, un nouveau passage piétons sous le pont a été réalisé en 2017. Pour finir des travaux sont planifiés pour le tracé d'un cheminement piétonnier aux abords de la route de Villars.
- Pour rappel, les compétences des communes sont les suivantes selon l'article 3 de la loi sur les routes LROU :
 - o Le Conseil d'Etat exerce la haute surveillance du réseau routier, sous réserve des compétences fédérales.
 - o Le Département administre le réseau des routes cantonales situé sur le territoire cantonal et le réseau des routes cantonales.
 - o Le Service des routes procède à l'examen préalable des projets de routes communales.
 - o La municipalité administre les routes communales et les tronçons de routes cantonales en traversées de localité délimités par le Département après consultation des communes sous réserve des mesures que peut prendre le Département pour assurer la sécurité et la fluidité du trafic.

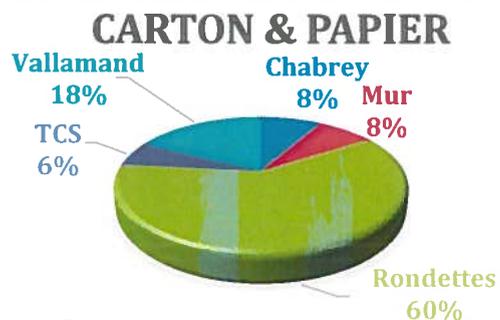
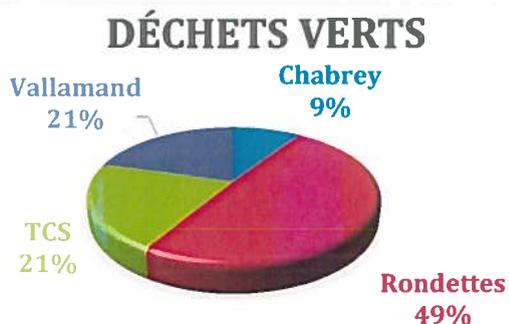
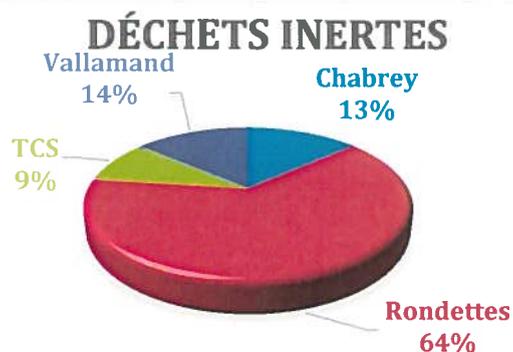
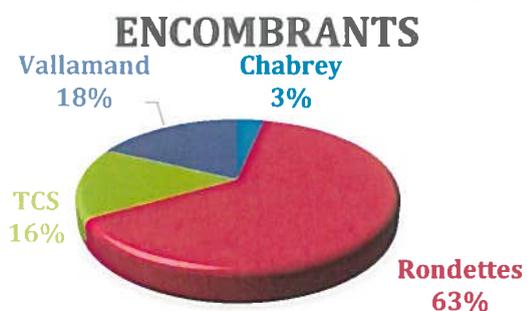
Je tiens à adresser un grand merci à nos employés communaux pour le travail d'entretien et les nettoyages effectués tout au long de l'année ainsi que leur engagement lors des différents épisodes de neige et de gel que nous avons connus cet hiver.

Déchetteries et ordures ménagères

Elimination des déchets

STATISTIQUES 2014 - 2015 - 2016 - 2017

Genre de déchets	Poids en tonnes			
	2014	2015	2016	2017
Ordures ménagères	333	318	334	370
Encombrants	257	249	256	286
Carton & Papier	234	246	252	241
Verre	207	205	216	249
Matériaux inertes	138	117	117	137
Ferraille	59	51	64	72
Fer blanc & Alu	16	14	11	10
Déchets verts	280	218	251	195
Bois	16	23	21	17
Branches / Broyage	58		95	123
Totaux	1598	1441	1617	1700



- La municipalité a sanctionné 6 contrevenants pour le dépôt illégal de déchets par une ordonnance pénale de Fr. 200.- + Fr. 55.- de frais.
- Une nouvelle convention a été réalisée avec la maison TEXAID pour la récupération des habits sur le territoire de toute la commune. Comme conséquence un montant d'environ 3'000.- sera versé à parts égales à la fondation Théodora et aux cartons du cœur Avenches-Vully
- Résumé des décomptes principaux de la gestion des déchets :

o Déchets urbains	Charges	Revenus
	Fr. 124'262.-	Fr. 120'497.-

o Déchetteries	Charges	Revenus
	Fr. 256'200.-	Fr. 198'907.-
- Sur la base des comptes 2017, une augmentation de la taxe forfaitaire personnelle de fr. 50.- à fr. 60.- a été décidée pour l'année 2018.
- **Problèmes principaux :**
 - o **Capacité de la déchetterie des Rondettes :** cette déchetterie montre des limites de capacité aux heures de pointes (samedi matin principalement). Une réflexion est en cours destinée à améliorer cette situation au plus vite (réglementation trafic, ouverture supplémentaires, ajout de ressources en personnel, etc..)
 - o **Gestion des coûts de traitement des différents déchets :** la complexité de notre infrastructure multi sites, mais aussi la difficulté de comprendre les coûts relatifs aux différentes filières de déchets, justifie l'engagement d'un expert neutre qui établira un rapport et des propositions d'amélioration de la situation actuelle.

Social :

- Le montant de la facture sociale totale 2017 montre une forte augmentation avec Fr. 2'719'104.- dépensés contre Fr. 2'246'243.- en 2016
- 7 nonagénaires ont été fêtés en 2017. Cette année encore chacune de ces célébrations a constitué des moments de partage particulièrement chaleureux et toujours très appréciés par les familles concernées.
- 12 jeunes habitants ont atteint leur majorité de 18 ans en 2017. 8 d'entre eux ont répondu présents à l'invitation de la municipalité pour partager une soirée de rencontre comportant une courte partie officielle dans le caveau de l'école de Constantine et un repas pris en commun au restaurant du Lac de Vallamand
- 358 habitants, âgés de 70 ans et plus, ont été invité à la traditionnelle course des aînés. 122 d'entre eux ont participé à cette journée. La course 2017 s'est déroulée dans le jura vaudois, avec un repas servi Mont d'Orzeires suivi d'une visite du Juraparc. A l'instar des années précédentes, une sortie adaptée a également été mises sur pied pour les pensionnaires du Château de Constantine ainsi que pour les habitants des appartements protégés des Savoies
- 180 habitants étant arrivés dans la commune entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017 ont été invités au repas des nouveaux habitants. 67 d'entre eux ont participé à la soirée tenue dans le restaurant de l'Equinoxe. La partie officielle a permis à la municipalité, mais aussi au président du conseil et au président des sociétés locales de présenter ses tâches et responsabilités dans la commune. Ce repas semble également être un événement très apprécié, constituant une opportunité pour chacun de s'intégrer au mieux dans la commune

Naturalisations :

- 6 personnes ont reçu leur passeport à croix blanche
- 3 personnes ont été auditées par la commission de naturalisation en 2017

Pompiers :

- Le SDIS Broye-Vully vient de vivre une année 2017 record de part ces nombreuses interventions.
- Depuis 5 ans qu'il est en fonction, nous avons un coût moyen de Fr. 27.31 par habitant.
- La moyenne de la rétrocession est de Fr. 2.08 par habitant. Cependant l'année 2017 nous a coûté Fr. 1.98 de plus que les Fr. 30.-- par habitant. Nous espérons que l'année 2018 sera bien moins chargée en événements et que nous pourrions revenir à un prix par habitant de Fr. 30.--.
- La mise en conformité et le choix des bâtiments pour une bonne couverture du territoire arrive à son terme. Nous allons ainsi économiser quelques milliers de francs.
- Le nombre d'astreints est légèrement supérieur à la moyenne demandée par l'ECA mais cela peut rapidement varier d'une année à l'autre. Chaque année de nouveaux jeunes sapeurs-pompiers rejoignent nos rangs ce qui est de bonne augure.
- L'état-major reste stable ; peu de changements sont intervenus ce qui nous permet de travailler en toute sérénité.
- Le projet de caserne sur notre commune est définitivement enterré.

Police :

- Notre région reste stable concernant les cambriolages et autres actes de malveillances. Les incidents entre véhicules et animaux sont en légère hausse.
- Plusieurs contrôles radars ont été effectués et nous avons été de bons élèves car nous étions toujours en dessous de la moyenne cantonale.

Protection civile :

- La mise en place du Plan Agile (10 régions pour le canton de Vaud) est en phase terminale. Pour la Broye-Vully, nous sommes dans notre seconde année et les choses se mettent en place. Une grande refonte a été effectuée par le canton et ceci autant pour les règlements que pour l'organisation et l'informatique. Il n'est pas facile de remodeler une telle institution. Cela prend du temps mais notre objectif reste le même soit le maintien du coût par habitant à Fr.17.50.

Ports et plage :

- Suite à la mise en place de notre nouveau garde-port (M. Pascal Girard) nous avons mis en place un entretien annuel continu afin que cette installation soit une belle carte de visite pour nos clients.
- Les grands travaux concernant la modification de l'embouchure de la Broye sont en cours. Le gros œuvre sera terminé à la fin mars et la plantation forestière se fera en automne 2018. Le hangar à bateaux a été déplacé en direction de la plage et sera recouvert par un couvert qui accueillera les 2 bateaux du service cantonal. Quant au dépôt dans la fourrière, il a été convenu qu'il sera déplacé à côté de la déchetterie des Rondettes, afin de respecter le paysage en bord de lac.
- En parallèle, l'étude d'un éventuel nouveau port à Salavaux a débuté. Nous espérons que sa construction se fasse sur le lac et non à l'intérieur des terres et soit réalisée dans les 5 prochaines années.
- Une zone de 50 mètres a été délimitée à l'entrée de la plage de Salavaux, afin de mettre à disposition, à l'avenir, cette place pour les pédalos, kayaks et autres paddles.

Informatique :

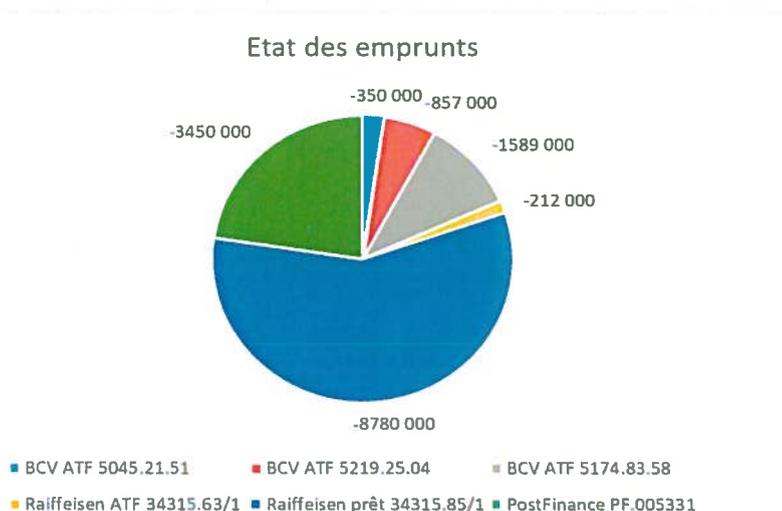
- Nous améliorons constamment notre installation tout en maintenant notre budget. Des caméras de surveillance vont venir compléter cette installation et couvrir les emplacements où nous rencontrons quelques soucis.

Dicastère des finances

- L'exercice 2017 n'est pas encore clôturé. Certains décomptes finaux des associations intercommunales sont toujours en attente, notamment le décompte de la paroisse, de l'ASIA, de la STEP, du funérarium, etc. La révision des comptes est planifiée dans la première quinzaine du mois d'avril 2018.
- Les premières analyses permettent de prévoir un bon résultat. La marge d'autofinancement devrait rester importante sur l'année 2017. Les états financiers et les différents indicateurs concernant la santé financière de la commune seront présentés lors de la validation des comptes par le législatif.
- S'agissant de la révision des comptes, nous avons procédé, en cours d'année, à un appel d'offres auprès de 3 fiduciaires pour la révision de nos comptes. En effet, cette révision était auparavant assurée par M. Busset, proche de la retraite, qui ne possédait pas l'agrément de réviseur. Nous avons retenu la fiduciaire BDO à Epalinges, qui révise déjà de nombreuses communes du canton de Vaud.
- En 2017, des investissements totalisant CHF 222'165.05, ont été effectués. Les crédits octroyés par le législatif sont maîtrisés. A fin 2017, ils se composent de la manière suivante :

Nb	Objet	Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Crédit alloués	Dépenses années antérieures	% engagement
1	EPK <i>yc panneaux photov.</i>	142 377	197 189.40	12 182 000	10 923 229	89%
2	Gare routière	14 050		944 000	282 358	31%
3	Accueil de jour			78 000	29 323	38%
4	Chemins AF - Etape II	57 434	230 000	1 190 000	790 819	52%
5	Eclairage public			175 000		0%
6	Tour de l'Horloge 2017/07			136 700		0%
7	Chemins AF - Etape III			850 000		0%
8	Développement territorial	8 304		120 000	51 958	50%
Total		222 165	427 189	15 675 700	12 077 687	76%

- S'agissant de l'endettement total, il s'élève à CHF 15'238'000.-- à la fin de l'année 2017. La répartition des emprunts est diversifiée au niveau des établissements bancaires. Nous avons eu l'occasion de renouveler un prêt fixe en profitant du contexte des marchés financiers intéressants, et en faisant jouer la concurrence. Le prêt arrivant à échéance de CHF 3.84 millions portant un intérêt de 2.25%, a été renouvelé à CHF 3.5 millions, avec un intérêt de 0.88% sur 12 années.



Dicastère de l'instruction publique

- ASIA

- La gestion des écoles est de la compétence de l'ASIA qui assume les responsabilités communales de l'enseignement obligatoire pour les degrés 1 à 11. Ces champs de compétence se focalisent notamment sur la mise à disposition et la gestion des locaux et des installations scolaires nécessaires à l'enseignement, ainsi que les transports scolaires. En outre l'ASIA gère les structures préscolaires (crèche) et parascolaires (accueil de jour). Le municipal en charge de ce dicastère dans la commune est membre du comité directeur de cette association intercommunale.
- L'effectif de l'ASIA, qui s'est fortement accru en 2016 par la reprise des structures des communes, compte, à fin 2017, 47 collaborateurs. Ceux-ci proviennent en grande partie de la crèche Pinocchio d'Avenches, des parascolaires, de la conciergerie et du support administratif. La structure devenant toujours plus lourde et nécessitant des compétences techniques et managériales, nous avons engagé une directrice afin de piloter l'entier de la structure. Celle-ci a été sélectionnée par un comité composé du président et du municipal en charge de notre commune.
- De nombreuses demandes de transports auxiliaires (anniversaires, médecin, maman de jour, etc.) ont été formulées en 2017. Pour des raisons d'efficacité, de maîtrise des coûts et afin de ne pas provoquer d'antécédents impossibles à gérer par la suite, elles ont toutes dû être refusées.
- La modification des horaires de car postal, conséquence des changements d'horaires des CFF afin d'améliorer les dessertes ferroviaires notamment sur le bassin de la Broye, a engendré beaucoup de travail au sein de l'ASIA pour trouver des solutions d'accueil pour le repas à midi. En effet, la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), et indirectement la loi sur l'accueil de jour (LAJE), imposent aux communes de mettre à disposition un accueil pour les élèves n'étant pas en mesure de rentrer à leur domicile en ayant 30 minutes de pause à midi. Dès lors, dans les écoles de Salavaux et d'Avenches, un accueil a été mis en place pour les élèves dès le mois de décembre.
- Ce changement a provoqué des interrogations de la part des parents. Dès lors, des séances d'information ont été organisées auprès de la population concernée dans chaque commune. La séance pour notre commune a pris place le 13 novembre, à Villars-le-Grand, et a permis de répondre aux questions des parents.

- ARAJ

- En cours d'année, votre serviteur a été élu au comité directeur de l'ARAJ. Cette association du district Broye-Vully gère notamment les ressources financières et la gestion des contrats pour les différentes structures pré et para-scolaires ainsi que l'accueil familial de jour.

- Impacts scolaires et parascolaires à Vully-les-Lacs

Ci-dessous, quelques points concernant les écoles et les accueils de notre commune :

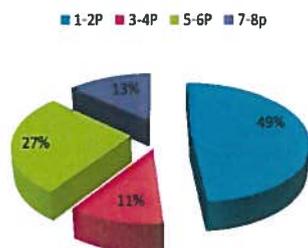
• Parascolaire

- Durant l'année scolaire 2016-2017, nous avons recensé des demandes de placement supérieures à l'offre, suite à quoi nous avons requis une autorisation de hausse des capacités maximales des blocs de 12 à 24 élèves. Cette demande a été autorisée et est entrée en force à la rentrée 2017-2018.
- Dès la rentrée d'août 2017, le taux de remplissage de la structure Les Castors a fortement augmenté, avec un taux moyen de 80% (entre août et décembre). Fin décembre 2017, les modules du midi avaient un taux d'occupation situé entre 80 et 100% selon les jours.
- Courant décembre 2017, nous avons dû réadapter nos horaires de modules en fonction des changements d'horaires des écoles. L'accueil Les Castors, à Salavaux, est ouvert sur les 4 jours, avec 4 plages horaires définies :

- 07h00-08h30
- 12h00-14h00
- 14h00-15h15
- 15h15-18h30

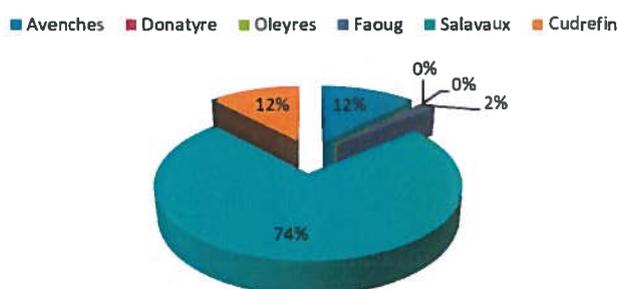
- Les 37 enfants concernés par ces différentes plages horaires sont répartis selon les classes de la manière suivante :

Les Castors - répartition des élèves



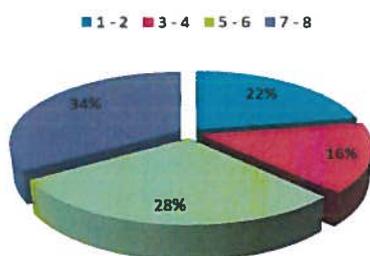
- Les coûts du parascolaire sont répartis de la manière suivante :
 - 38% parents
 - 21% communes
 - 41% subventionnement (subventionnement important les premières années d'ouverture)
- Le coût de fonctionnement est calculé pour chaque structure au sein du réseau et est réparti directement dans la commune résidente selon un coût à l'heure.
- **Scolaire**
 - Les cycles HarmoS 1 à 11 sont instruits dans les différentes écoles des 4 communes composant la région ASIA. Le cycle secondaire, c'est-à-dire 9 à 11, est uniquement enseigné au collège d'Avenches. Les cycles 1 à 8 sont répartis dans les différentes écoles des communes de l'ASIA. Le nombre d'élèves de la région se monte à 1208 dont 329 proviennent de la commune de Vully-les-Lacs.
 - Les 254 élèves des cycles primaires (1 à 8 H) habitant notre commune sont répartis dans les écoles suivantes :

Destination des élèves de VLL

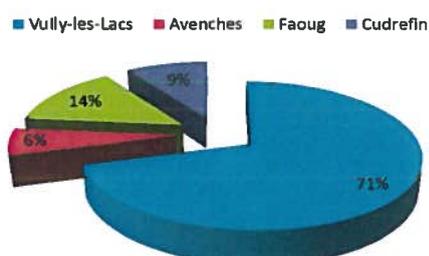


- L'établissement EPK à Salavaux compte 265 élèves (213 l'année précédente), répartis sur 13 classes de niveau HarmoS 1 à 8, provenant des 4 communes de l'enclave.

Effectif par cycle à EPK



Provenance des élèves à EPK



EPK :

- Nous avons demandé des offres pour les contrats d'entretien de la chaufferie, de la ventilation, de la distribution d'eau ainsi que pour les panneaux solaires.
- La protection civile nous a donné son aval pour l'utilisation des locaux en cas de crise. Ils ont libéré la somme prévue pour ces abris.
- Monsieur Alan Progin, notre concierge, avec son équipe gère parfaitement les nettoyages complexes d'une école. Nous avons établi de bons contacts avec le corps enseignant. La transformation du desk de la bibliothèque a nécessité quelques mises au point.
- Concernant les déprédations, une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie qui n'a malheureusement pas abouti. Les caméras de surveillance seront opérationnelles d'ici juin 2018.

Salle polyvalente :

- Après une année de contrôle, l'étude des piezzos ont amené nos mandataires à la conclusion suivante : l'eau s'est infiltrée sous la salle suite à tous les déplacements de terre lors de la construction de la chaufferie et de la gare routière. Selon l'analyse des spécialistes cela se régularise et les niveaux d'eau sont à la baisse malgré les pluies de décembre 2017.

Les églises

- A la chapelle de Vallamand-Dessus, Mme Corinne Gentizon a effectué les travaux de remise en état des vitraux. Le plancher a été traité. L'abri de la porte d'entrée est pourri et menace de s'écrouler. Une consolidation a été installée.

La Tour de l'horloge :

- La rénovation devait commencer l'automne 2017 avec le nombre d'allers-retours des dossiers entre les experts, les travaux ont été repoussés en 2018.

Le clocher de l'église de Cotterd :

- L'utilisation de la grosse cloche a dû être arrêtée. Un projet est en devenir avec le service des monuments historiques.
- 2017 nous a coûté très cher en chauffage électrique dans les églises de Villard le Grand. Plusieurs relais étaient défectueux.
- A Vallamand, et à Constantine, la mise en route du chauffage par les utilisateurs a occasionné des frais de chauffage supplémentaires.

Les autres bâtiments :

- Nous avons transmis la gestion de nos appartements à une régie, il s'agit de Cogestim à Payerne.
- Le contrat a débuté au 1er janvier 2018.
- En 2017, les chaudières sont tombées en panne à 8 reprises, souvent le week-end ou la nuit. Dans 90 % des cas le problème a pu être résolu sans l'intervention d'autres intervenants.
- Nous avons repris la villa de Constantine. Cette maison nous pose un problème car la sous-toiture contient de l'amiante. Une expertise et un devis sont en cours.
- Un dégât d'eau est survenu le 23 décembre 2017 dans le bâtiment communal de Vallamnd-Dessus. Le surpresseur d'eau a lâché inondant tous les sous-sols et la fosse de l'ascenseur. Les dégâts sont estimés à plus de CHF 60'000.--. Les frais seront remboursés par notre assurance bâtiment.

Parcs, jardins et cimetières :

- L'entretien courant et la remise en état de la place du four à Montmagny a été financé avec la participation des Amis du four et du fond de la Seiziva.

Les forêts :

- Le projet de fusion pour la basse Broye GPA (Groupement Payerne-Avenches) et CBB (Corporation basse Broye) est sur le point d'être présenté aux autorités cantonales et communales. La nouvelle entité pourrait voir le jour au 1^{er} janvier 2019. Le prix du bois de service est légèrement remonté. La vente du bois de feu devient intéressante.

Petite-Glâne :

- Les réunions du Codir ont repris depuis le mois d'octobre 2017. Lors de la séance de décembre, les représentants des cantons de Vaud et Fribourg ont décidé de financer et de poursuivre le projet. Les communes ont demandé une offre pour l'étude de réalisation finale du projet.
- La largeur naturelle du lit de la Petite-Glâne est évalué à 8 m. sur le territoire communal.
- Les terrains bordants la Petite Glâne sont essentiellement agricoles et correspondent principalement à des surfaces d'assolement.

Terres communales :

- Les travaux sur les collecteurs ont été reportés suite à un désaccord avec les services de l'Etat pour le financement.

Echanson :

- Organisation des apéritifs de la Commune, des réceptions des nouveaux habitants et des jeunes citoyens. Le choix des vins est attribué de manière équitable auprès de nos vigneron.



Le mot du responsable

L'emplacement de notre Office du Tourisme, à l'Equinoxe, nous montre bien qu'il s'agit de l'endroit idéal. Les touristes sont dans cette zone de la plage de Salavaux, de nombreux cyclistes empruntent les chemins et font un arrêt à notre office. Au niveau régional, la collaboration agréable entre les offices du tourisme permet de renforcer l'identité touristique de la région du Vully et du lac de Morat.

Philippe Tisserand responsable du bureau de Vully-les-Lacs Tourisme (60 %)

Nouvelle collaboratrice

Mme Patricia Claude, secrétaire à 50 % a choisi de quitter l'OT pour un emploi à un taux plus élevé.

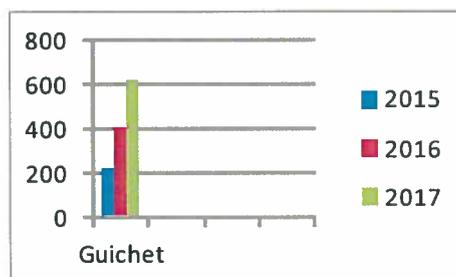
Mme Nathalie Wuillemain a été engagée dès le 1er avril à 50 %, elle est responsable du secrétariat de notre office.

Accueil

Les visites à l'Office du Tourisme sont en augmentation.

Le bureau est ouvert du lundi au vendredi, de 08.00 à 12h et de 13.30h. à 17h.

En juillet et en août : ouvert aussi le samedi matin.



Les touristes sont très demandeurs de cartes touristiques pour les balades à pied ou à vélo. Ils apprécient également les brochures et flyers pour des idées d'activités, de manifestations estivales.

L'Info Guide de la région "Lac de Morat" édité par l'ARL (Association régionale du Lac de Morat) est aussi un document très demandé. Il contient toutes les manifestations "autour du Lac", les hébergements, les restaurants et est mis à jour chaque année.

Le nombre d'abonnés à notre page Facebook est passé de 315 à fin 2016 à 456 à fin 2017.

<https://www.facebook.com/VullylesLacs/>

Le nombre d'utilisateurs se connectant à notre webcam installée sur le Château d'eau de Montmagny est passé de 115 à fin 2016 à 3'800 personnes fin 2017.

Séances des responsables du tourisme autour du "Lac de Morat"

Les responsables des offices du tourisme se sont réunis 5 fois en 2017, sur l'invitation de la directrice de l'ARL (Association régionale du Lac de Morat) Ces séances sont l'occasion de se tenir informés des nouveautés et des projets en commun.

Les nuitées dans la commune sont stables. Les principales nuitées sont au camping TCS.

Quelques-unes au Château de Salavaux.

Camping TCS: 2017 65'652 nuitées

Château de Salavaux: 2017 1549 nuitées

Activités en 2017

25 et 26 mars: Promotion OTM Fribourg

Montage d'un stand de promotion du Vully à Forum Fribourg dans le cadre de la manifestation OTM Fribourg.

1er au 23 avril: Fontaines pascales

Les fontaines du Vully se sont décorées pour Pâques. 31 fontaines ont mis de la couleur dans nos villages du Vully. Presse et TV suisse romande "Couleurs locales" sont conviées pour l'occasion. Un train touristique a emmené les visiteurs à la découvertes des fontaines. Un grand succès les deux samedis de circulation.

28 - 29 avril et 6 et 7 mai: Promotion à la BEA à Berne

Sur invitation du Canton de Vaud, nous avons profité d'un espace pour présenter notre région et ses produits du terroir pendant 4 jours, en collaboration avec Vully Tourisme fribourgeois et l'ARL.

30 avril: Slow up Lac de Morat

Mireille Schaer est au comité et coordonne les activités des sociétés locales pour Vully-les-Lacs. L'OT n'intervient pas directement durant cet événement, hormis pour la promotion sur son site internet et publication sur Facebook.

5,6 et 7 mai: Vully Celtic

Les Offices du Tourisme du Vully ont été sollicités pour une aide dans l'organisation en tant que bénévole à cette manifestation sur le Vully.

8 et 9 juin: Visite des prestataires

A chaque début de saison, nous profitons de faire le tour de nos prestataires, vigneron, restaurateurs, hébergements, pour leur remettre les nouveaux dépliants et la documentation de la saison.

16 juillet: Balade gourmande de Vully-les-Lacs

Un stand de l'office du tourisme a été installé sur le parcours de la balade. C'est l'occasion de distribuer flyers et brochures et de présenter les différentes activités de la région.

22 juillet: Marché d'été de Salavaux

Depuis quelques années déjà, le président des cafetiers de la Broye, Jack's Kohler organise le marché d'été au centre de Salavaux, le 3ème samedi de juillet. Ce même jour, la société du four de Salavaux cuit les gâteaux. C'est à cette occasion-là que l'idée est venue de mettre sur pied un marché à chaque saison. Au marché d'été, nous sommes présents avec brochures et dépliants.

29 juillet: Soirée astronomie au Bois de Charmontel

Ce nouveau produit touristique a été mis sur pied en collaboration avec M. Khon, astro-physicien. La découverte des astres s'est organisée au Refuge de Charmontel. Endroit idéal, pas de pollution lumineuse. Un repas composé de saucissons cuits dans la braise et gâteaux du Vully complétait cette soirée. 21 personnes ont participé à cette soirée.

26 août: VullyRun

3ème édition de la VullyRun. Près de 1'000 participants de tous âges ont parcouru le Vully. Nous soutenons la promotion de cet événement au travers de notre site et de la page facebook et renforçons l'accueil sur place.

2 septembre: Sur les traces de nos aviateurs

Un nouveau produit touristique a été lancé afin de mettre en avant nos pionniers de l'aviation. Nous avons proposé une balade au rythme des chevaux. M. Christophe Keckeis, ancien chef et pilote de l'armée Suisse fut le guide de cette balade. Sur le parcours, un arrêt au four de Montmagny, les participants ont pu se familiariser avec la confection des gâteaux et apprécier la dégustation. 19 personnes ont participé à cette première sortie en calèche.

7 septembre: Europe-Tragédie 2018

Lancement de l'événement en présence de la presse. Événement qui se déroulera du 15 juin au 15 juillet 2018. Spectacle en plein air.

8 septembre: 1er prix Suisse de l'oenotourisme à Cully

Vully-les-Lacs Tourisme participe à la 1ère édition du Prix Suisse de l'Oenotourisme. Chaque région dépose un projet. Pour Vully-les-Lacs, nous avons proposé la Balade Gourmande réunissant chaque année 1500 personnes. 60 dossiers ont été reçus pour cette première édition. Notre projet n'a pas été retenu parmi les 10 finalistes et nous n'avons pas su à quel rang se situait notre projet!

29 octobre: Dimanche des citrouilles

Première organisation du dimanche des citrouilles au Restaurant du Lac à Vallamand-Dessous. Sculptures et décorations ont occupé une 15zaine de participants avant d'être présentées au jury. 1er prix, une nuitée au Château de Salavaux pour deux personnes avec petit-déjeuner. Merci à Ilan Page et son équipe pour l'accueil.

28 et 29 octobre: Visite de deux journalistes

Lausanne Tourisme a recommandé notre région à deux journalistes étrangères. Ces deux personnes sont venues découvrir, durant ce week-end, nos spécialités, paysages, cultures, produits du terroir. Elles ont rendu visite à un vigneron, le four à bois était prêt pour les gâteaux. Ces dames ont dormi au Château. Elles ont réalisé un beau reportage sur la région à découvrir sur:

<http://exploremore.ch/de/explore/verborgene-schaetze-im-kanton-waadt/>

10, 11 et 12 novembre: Marché d'automne au Château de Salavaux

Le premier marché d'automne s'est tenu au Château de Salavaux. Plusieurs participants de notre commune ont tenu un stand durant ce weekend. Un brunch était prévu le dimanche dès 10 h. Malgré une météo défavorable, le marché a rencontré un joli succès.

20 décembre: Fenêtre de l'Avent à l'Office du Tourisme

Une vingtaine de personnes ont fait le déplacement à l'Office du Tourisme et partagé la soupe à la courge et le vin chaud. Joli moment pour clôturer cette année 2017.

Collaboration avec Vully Tourisme fribourgeois

Création d'une carte touristique du Vully regroupant les communes de Mont Vully et Vully-les-Lacs. Cette nouvelle brochure est très appréciée de notre clientèle. Elle contient tous les restaurants du Vully, les hôtels, les chambres d'hôtes, les balades à pied et à vélo, les manifestations diverses, les principaux lieux à visiter. 10'000 exemplaires ont été distribués en 2017.

1er événement important réalisé dans l'entier du Vully, les fontaines décorées pour Pâques. Joli succès pour cette 1ère édition qui a été reconduite en 2018.

Contact

Vully-les-Lacs Tourisme
Gros Buisson 12
Case postale 67
1585 Salavaux
026 520 75 20
tourisme@vully-les-lacs.ch
www.vully-les-lacs-tourisme.ch

